

# Point 3 : Assurer la durabilité et l'utilisation stratégique du Réseau global de facilitateurs au titre de la Convention de 2003



**unesco**

Intangible Heritage  
Convention

# Contributions et défis

## LE RÉSEAU GLOBAL DE FACILITATEURS:

- Établi en 2011
- Première décennie : une première cohorte pour le réseau mondial de facilitateurs formés par le Secrétariat afin de soutenir les communautés, les États parties et les autres parties prenantes concernées

## Principales contributions

- Organiser des ateliers de renforcement des capacités, fournir du soutien en matière de politiques et mener des activités pilotes
- Appuyer les nominations nationales, les rapports périodiques et autres initiatives
- Soutenir les dossiers de candidature nationales, les rapports périodiques et autres initiatives
- S'engager dans la recherche et l'enseignement

## Défis identifiés (évaluation 2021 de l'IOS)

- Couverture géographique inégale
- Besoin d'expertise dans les domaines émergents
- Disponibilité limitée des facilitateurs



# Développements récents et besoins

## Croissance du réseau (grâce à l'appel global en 2022)

- 248 membres dans toutes les régions
- Webinaire global + sessions régionales de formation des formateurs pour les nouveaux membres

## Nouveaux besoins

- Soutenir un engagement et un échange significatifs
- Développer des compétences pour répondre à l'évolution des thèmes
- Tenir les facilitateurs informés de l'évolution de la Convention de 2003



# Soutien du Secrétariat au réseau

## ■ Formation

- Série globale de formations en ligne
- Formations régionales proposées par les Centres de catégorie 2

## ■ Visibilité

- Page web consacrée aux membres du réseau
- Rapports au Comité et à l'Assemblée générale
- Activités spécifiques, par exemple des événements parallèles lors des réunions statutaires → 11.GA

## ■ Partage d'informations

- Nouvelles ressources
- Appels à manifestation d'intérêt
- Informations sur les événements pertinents de l'UNESCO

## ■ Facilitation de la collaboration

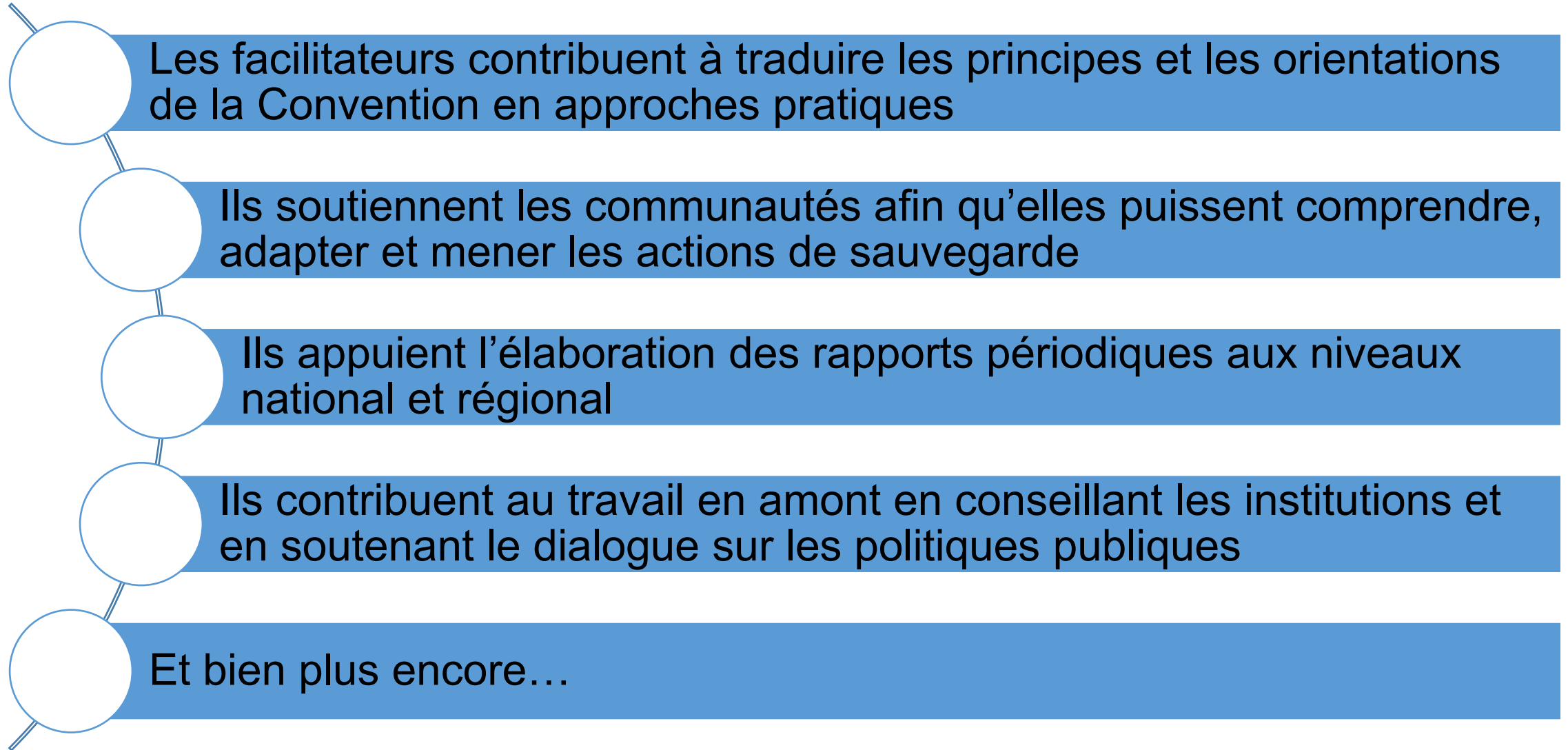
- Avec les Centres de catégorie II
- Avec les États parties
- ...



**Les membres du réseau sont invités à transmettre leur CV actualisé d'ici mi-juin 2026 (un courriel circulaire suivra).**



# Réseau de facilitateurs – moteur de la Convention et du renforcement des capacités



Comment pouvons-nous travailler ensemble pour :

- Renforcer la collaboration et consolider les liens au sein du réseau et avec les États parties
- Assurer la durabilité à long terme grâce à un engagement partagé et une meilleure visibilité
- Maximiser l'impact en positionnant stratégiquement le réseau au sein de l'écosystème plus large des acteurs œuvrant dans le cadre de la Convention

*Vos idées contribueront à façonner l'avenir de notre réseau.*